



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Numéro d'urgence victimes de violences conjugales

Question écrite n° 39672

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances sur l'extension, dès la fin du mois de juin 2021, de l'accessibilité du numéro d'urgence 3919 pour les victimes de violences conjugales. En effet, alors que l'année 2020 a connu un triste bilan en matière de violences conjugales, le nombre d'appels au numéro d'urgence a connu un essor de 70 % avec 164 957 appels. Cette forte croissance n'a pas été suivie de la mobilisation de moyens supplémentaires puisque le budget du numéro d'urgence n'a augmenté que de 6 % en 2020. Ce décalage entre les besoins et les moyens a amené à ce que 40 % des appels n'aient pas été pris en charge, alors que ce chiffre n'était que de 16 % auparavant. Aussi, elle souhaiterait qu'elle puisse lui faire connaître les mesures qu'elle entend prendre pour, d'une part, prévoir les moyens nécessaires pour lutter efficacement contre les violences conjugales et d'autre part, absorber l'extension prévue à la fin du mois de juin 2021.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39672

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juin 2021](#), page 4999

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)